

Centre Var

FLASSANS

VAR 7 JANV 26.01

Le Comptoir des vins dresse le bilan de 217



Au micro, le président Laurent Rougon : « il faut continuer les efforts sur la qualité pour arriver au haut de gamme ».

(Photo G)

La salle de réception de la cave coopérative « le comptoir des vins » était pleine, mercredi soir, pour les deux assemblées générales.

Le président Laurent Rougon a présenté ses vœux, et souhaité plus de raisins pour la prochaine vendange. Philippe Decombredet a lu le compte rendu de l'assemblée 2017, et le président le rapport moral, soulignant la faible quantité ramassée, « inférieure de plus de 12 % par rapport à 2016 », tandis que les cours de vente se sont maintenus.

Avec un hiver sec, un été chaud et un déficit hydrique important, la vendange a été la plus basse depuis quinze ans avec seulement 30160 hl, a précisé le directeur, Julien Hachette.

Côté investissements, les travaux de rénovation des cuves béton vont se poursuivre, ainsi que ceux d'électricité et de signalétique. L'année marque la fin de l'épandage des effluents avec la mise en conformité, la filtration des bourbes, etc.

L'enjeu environnemental

nés par l'expert-comptable Philippe Farabaet. Il a notamment signalé qu'après les travaux, le magasin est revenu bénéficiaire.

La société d'embouteillage pour sa deuxième année, obtenu des chiffres très encourageants, 760 000 cols et 61 500 BIB, pour un volume de 9200 hl. « On recherche le haut de gamme sur le vignoble et la cave, mais aussi sur le développement commercial et l'enjeu environnemental » a précisé le directeur.

Le maire, Bernard Fournier est intervenu dans le cadre environnemental, signalant que la station phytosanitaire était ouverte. Il a invité les viticulteurs à s'inscrire en mairie.

L'assemblée générale extraordinaire qui a suivi présentée par Hélène Basset a consisté à la régularisation des statuts (validation du transfert des propriétés simplifier les rapports entre cave et coopérateurs professionnaliser le rôle d'administrateur...). Puis six résolutions ont été présentées par le président Rougon et votées à l'unanimité.